

SYNDICARE

Confédération nationale des professionnels
de la prévention, de l'accompagnement à la
santé et du bien-être

Jacques LAURENT
Secrétaire Général de Syndicare
37 bis allée Lucien Michard
93190 LIVRY GARGAN
0686017650
secgensps@gmail.com

A Monsieur Eric CHENUT Président de la Mutualité Française
Immeuble Atlantique Montparnasse 7/11 place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75015 Paris

Livry Gargan le 15/01/2024

Monsieur le Président,

La Confédération nationale des professionnels de la prévention, de l'accompagnement à la santé et du bien-être (SYNDICARE) organisation professionnelle regroupant plusieurs disciplines des pratiques de prévention de mieux-être et d'accompagnement à la santé, appelle de ses vœux un meilleur encadrement de nos formations et de nos pratiques. Cet objectif, commun, a conduit nos organisations professionnelles à se regrouper pour porter haut ce projet auquel nous sommes attachés. Alors que nous représentons plusieurs milliers d'adhérents, les pouvoirs publics restent sourds à notre volonté participative et constructive.

Constitué en 2021, la Confédération est une organisation professionnelle regroupant les disciplines du shiatsu, de la sophrologie, de la réflexologie, de la socio-esthétique et du massage de bien-être.

En novembre 2016, j'ai à titre personnel, rencontré le professeur Matillon alors conseiller santé à la Conférence des présidents d'Université sur la recommandation du député Olivier VERAN. « ...notre place dans le paysage professionnel reste floue et non encadrée ; nous souhaitons une labellisation et un encadrement comme demandés par l'OMS et souhaiterions avancer sur cette question ; est-il possible de se rencontrer pour échanger sur ces questions et voir comment avancer avec votre concours ? » tel était l'objet de cette rencontre.

Le professeur Matillon m'avait alors conseillé deux choses : proposer un cursus anatomie physiologie dans nos formations du niveau de celui des infirmières et solliciter la Mutualité Française.

Nous avons avancé sur le premier sujet, hélas pas sur le deuxième.

Et force est de constater que près de huit ans après cette rencontre les sujets posés sont toujours les mêmes : labellisation, encadrement, formation, évaluation.



Nous avons découvert dans une interview que vous avez accordée à la Tribune ce passage :

« Il faut aussi questionner certaines dépenses dont les effets ne sont pas utiles médicalement sur la base des classifications scientifiques ? Nous sommes prêts à mettre ce sujet sur la table. Cela fera débat, mais nous devons nous interroger sur au moins deux points : n'a-t-on pas une appétence trop forte à la molécule ? Quid des thérapies non médicamenteuses ? Travaillons plutôt ensemble pour améliorer la prévention. »

Nous partageons bien évidemment en tant qu'organisation professionnelle votre point de vue pour une évolution de la prise en compte accrue de la prévention dans le système de santé.

Nous sommes modestement des acteurs de la prévention que la population française vient consulter de manière croissante.

Nous constatons également avec satisfaction que le CNOM évolue sur la question des thérapies non médicamenteuses puisqu'il propose un encadrement de ces disciplines via le RNCP solution que nous défendons ardemment.

Lassés d'être régulièrement stigmatisés et inquiets de la multiplication de certaines dérives, parfois tragiques, nous avons souhaité nous regrouper pour mieux faire entendre notre voix, celle de la raison et de la responsabilité.

Nos disciplines ont comme point commun de ne pas être mises en cause par la MIVILUDES.

Pour autant, en droit français, ces métiers, ne font l'objet d'aucune réglementation spécifique, tant dans leur formation que dans leur exercice. Par ailleurs, ils sont victimes de nombreuses anomalies ou incohérences administratives, sociales et fiscales.

Notre Confédération a affiché dès sa création un volontarisme fort auprès des pouvoirs publics, notamment auprès de la MIVILUDES et du Ministère de la santé et de la prévention, pour s'impliquer dans la réglementation de nos activités.

Nous avons un certain nombre de propositions à mettre en place pour sortir de cette impasse.

C'est pourquoi Monsieur le Président nous sollicitons un rendez-vous pour échanger sur ces points qu'il nous paraît urgent de faire évoluer et pour lesquels les organisations mutualistes comme les professionnels de terrain et leurs organisations représentatives ont un rôle prépondérant à jouer.

En vous remerciant de votre attention.

Pour la Confédération, le Secrétaire Général
Jacques LAURENT

SYNDICARE

Confédération nationale des professionnels
de la prévention, de l'accompagnement à la
santé et du bien-être

